

## Chèques cadeau

2011

### Motivez vos salariés et remerciez vos clients !

*Plus de 200 entreprises en Pays Beaujolais nous ont déjà fait confiance*  
*Réduisez vos charges patronales, offrez à vos salariés un réel pouvoir d'achat et la possibilité de consommer à proximité*



#### Les événements URSSAF :

- *La naissance*
- *Le mariage et le PACS*
- *La Fête des mères et des pères*
- *La Ste Catherine (25 novembre)*
- *La St Nicolas (6 décembre)*
- *Noël (par salarié et par enfant de salarié de moins de 16 ans)*
- *La rentrée scolaire (enfants scolarisés jusqu'à 19 ans)*

+ d'info :

Site : [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

Tél : 04 37 60 10 30

#### Des avantages financiers pour vous et vos salariés :

Réalisez de vraies économies : **exonération des charges et contributions sociales jusqu'à 147 € sans événement par salarié et par an** (vacances été, anniversaire...).

**+ une fois 147 € par événement** (réglementation URSSAF et circulaire).

En clair, les chèques cadeau sont donc cumulables par événement s'ils respectent le seuil de 5% du plafond mensuel, par personne et par an. Augmentez le pouvoir d'achat de vos collaborateurs (les chèques FédéKDO sont non imposables).

#### Le meilleur moyen de récompenser vos équipes et de fidéliser ou remercier vos clients

**Un véritable outil de fidélisation :** créez votre propre système de parrainage, remerciez vos clients et donnez leur le réflexe de vous recommander.

**Une solution clé en main :** personnalisation du chèque au nom de l'entreprise, flexibilité de son montant, une livraison gratuite...

#### Favoriser le développement économique du Beaujolais :

**une offre unique et de qualité chez plus de 350 commerçants, artisans et prestataires de services.**